

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25800436500023	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SOMME NUMERIQUE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TGAA

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : RESEAUX (2)

ANNEE 2017

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	33
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	35
--------------------------	----

SOMME NUMERIQUE - RESEAUX - CA - 2017

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) de l'article pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) de l'article pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	5 550 626,07	G	7 381 917,25	G-A	1 831 291,18
	Section d'investissement	B	17 470 367,38	H	17 176 577,75	H-B	-293 789,63

		+	+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 392 024,54 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 978 585,27 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	24 999 578,72	Q= G+H+I+J	25 950 519,54	=Q-P	950 940,82

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	3 161 256,87	L	2 172 783,15
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	3 161 256,87	= K+L	2 172 783,15

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	5 550 626,07	= G+I+K	8 773 941,79	3 223 315,72	
	Section d'investissement	= B+D+F	22 610 209,52	= H+J+L	19 349 360,90	-3 260 848,62	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	28 160 835,59	= G+H+I+J+K+L	28 123 302,69	-37 532,90	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00			
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00		
73	Produits issus de la fiscalité		0,00		
74	Subventions d'exploitation		0,00		
75	Autres produits de gestion courante		0,00		
013	Atténuations de charges		0,00		
76	Produits financiers		0,00		
77	Produits exceptionnels		0,00		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	3 161 256,87	L	2 172 783,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		

SOMME NUMERIQUE - RESEAUX - CA - 2017

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	617 783,15
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 555 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	40 230,55	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 065 191,57	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 055 834,75	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 411 400,00	607 685,83	521 158,38	0,00	282 555,79
012	Charges de personnel, frais assimilés	340 990,00	318 716,62	0,00	0,00	22 273,38
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	1,55	0,00	0,00	8,45
Total des dépenses de gestion courante		1 752 400,00	926 404,00	521 158,38	0,00	304 837,62
66	Charges financières	1 230 100,00	578 873,77	641 126,85	0,00	10 099,38
67	Charges exceptionnelles	31 000,00	12 771,83	0,00	0,00	18 228,17
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 013 500,00	1 518 049,60	1 162 285,23	0,00	333 165,17
023	Virement à la section d'investissement (4)	2 733 010,64				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 870 292,00	2 870 291,24			0,76
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 603 302,64	2 870 291,24			2 733 011,40
TOTAL		8 616 802,64	4 388 340,84	1 162 285,23	0,00	3 066 176,57
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	4 470,93	0,00	0,00	-4 470,93
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 159 745,00	2 149 299,34	28 404,00	0,00	-17 958,34
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 524 460,00	2 524 775,38	0,00	0,00	-315,38
75	Autres produits de gestion courante	1 140 500,00	1 151 413,76	0,00	0,00	-10 913,76
Total des recettes de gestion courante		5 824 705,00	5 829 959,41	28 404,00	0,00	-33 658,41
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	123 480,74	0,00	0,00	-123 480,74
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 824 705,00	5 953 440,15	28 404,00	0,00	-157 139,15
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 400 073,10	1 400 073,10			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 400 073,10	1 400 073,10			0,00
TOTAL		7 224 778,10	7 353 513,25	28 404,00	0,00	-157 139,15
Pour information		1 392 024,54				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	563 455,00	216 937,78	40 230,55	306 286,67
21	Immobilisations corporelles	5 621 297,55	1 559 679,08	2 065 191,57	1 996 426,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 260 900,88	12 855 446,66	1 055 834,75	349 619,47
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	20 445 653,43	14 632 063,52	3 161 256,87	2 652 333,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 438 300,00	1 438 230,76	0,00	69,24
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 438 300,00	1 438 230,76	0,00	69,24
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	21 883 953,43	16 070 294,28	3 161 256,87	2 652 402,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 400 073,10	1 400 073,10		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 400 073,10	1 400 073,10		0,00
	TOTAL	23 284 026,53	17 470 367,38	3 161 256,87	2 652 402,28
	Pour information	1 978 585,27			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	10 690 253,24	7 756 439,60	617 783,15	2 316 030,49
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 240 635,46	4 800 790,00	1 555 000,00	884 845,46
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	20 636,45	0,00	-20 636,45
	Total des recettes d'équipement	17 930 888,70	12 577 866,05	2 172 783,15	3 180 239,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	1 728 420,46	1 728 420,46	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 728 420,46	1 728 420,46	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	19 659 309,16	14 306 286,51	2 172 783,15	3 180 239,50
021	Virement de la section d'exploitation (2)	2 733 010,64			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 870 292,00	2 870 291,24		0,76
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 603 302,64	2 870 291,24		2 733 011,40
	TOTAL	25 262 611,80	17 176 577,75	2 172 783,15	5 913 250,90
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

SOMME NUMERIQUE - RESEAUX - CA - 2017

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 128 844,21		1 128 844,21
012	Charges de personnel, frais assimilés	318 716,62		318 716,62
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,55		1,55
66	Charges financières	1 220 000,62	0,00	1 220 000,62
67	Charges exceptionnelles	12 771,83	0,00	12 771,83
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 870 291,24	2 870 291,24
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 680 334,83	2 870 291,24	5 550 626,07

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 550 626,07
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 072 500,00	1 072 500,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 438 230,76	0,00	1 438 230,76
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	216 937,78	0,00	216 937,78
21	Immobilisations corporelles (6)	1 559 679,08	0,00	1 559 679,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	12 855 446,66	0,00	12 855 446,66
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		327 573,10	327 573,10
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	16 070 294,28	1 400 073,10	17 470 367,38

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	1 978 585,27
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	19 448 952,65
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 470,93		4 470,93
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 177 703,34		2 177 703,34
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	2 524 775,38		2 524 775,38
75	Autres produits de gestion courante	1 151 413,76		1 151 413,76
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	123 480,74	1 072 500,00	1 195 980,74
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	327 573,10	327 573,10
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	5 981 844,15	1 400 073,10	7 381 917,25

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 392 024,54
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 773 941,79
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	7 756 439,60	0,00	7 756 439,60
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 800 790,00	0,00	4 800 790,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	20 636,45	0,00	20 636,45
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 870 291,24	2 870 291,24
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	12 577 866,05	2 870 291,24	15 448 157,29

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 728 420,46
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 176 577,75
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 411 400,00	607 685,83	521 158,38	0,00	282 555,79
604	Achats d'études, prestations de services	306 000,00	174 921,41	71 100,00	0,00	59 978,59
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	20 101,65	90,76	0,00	0,00	20 010,89
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 763,52	0,00	0,00	0,00	1 763,52
6066	Carburants	1 170,00	1 073,87	83,33	0,00	12,80
611	Sous-traitance générale	452 261,67	27 661,67	424 600,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	35 000,00	19 279,74	0,00	0,00	15 720,26
6135	Locations mobilières	8 341,95	8 221,50	0,00	0,00	120,45
6137	Redevances, droits de passage, servitude	371 966,21	252 895,41	4 551,64	0,00	114 519,16
614	Charges locatives et de copropriété	50 000,00	39 105,04	1 800,00	0,00	9 094,96
6156	Maintenance	73 085,00	39 224,15	12 327,58	0,00	21 533,27
6161	Multirisques	3 000,00	341,14	0,00	0,00	2 658,86
618	Divers	4 450,00	0,00	4 450,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	20 000,00	9 500,00	2 200,00	0,00	8 300,00
6228	Divers	2 570,96	1 120,90	0,00	0,00	1 450,06
6231	Annonces et insertions	1 647,00	970,00	0,00	0,00	677,00
6236	Catalogues et imprimés	3 395,00	35,00	0,00	0,00	3 360,00
6238	Divers	3 800,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00
6251	Voyages et déplacements	3 600,00	417,71	25,00	0,00	3 157,29
6256	Missions	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6257	Réceptions	458,00	0,00	0,00	0,00	458,00
6262	Frais de télécommunications	42 429,04	32 348,53	20,83	0,00	10 059,68
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6288	Autres	500,00	100,00	0,00	0,00	400,00
63512	Taxes foncières	200,00	119,00	0,00	0,00	81,00
63513	Autres impôts locaux	260,00	260,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	340 990,00	318 716,62	0,00	0,00	22 273,38
6331	Versement de transport	0,00	3 522,31	0,00	0,00	-3 522,31
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	184,01	0,00	0,00	-184,01
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	3 424,71	0,00	0,00	-3 424,71
6411	Salaires, appointements, commissions	321 496,47	146 091,32	0,00	0,00	175 405,15
6413	Primes et gratifications	0,00	62 670,18	0,00	0,00	-62 670,18
6415	Supplément familial	0,00	2 719,66	0,00	0,00	-2 719,66
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	54 439,90	0,00	0,00	-54 439,90
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	2 106,00	0,00	0,00	-2 106,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	18 279,20	0,00	0,00	-18 279,20
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	10 373,18	0,00	0,00	-10 373,18
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	10 248,46	5 748,46	0,00	0,00	4 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	73,00	73,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	9 172,07	9 084,69	0,00	0,00	87,38
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	1,55	0,00	0,00	8,45
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	1,55	0,00	0,00	8,45
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 752 400,00	926 404,00	521 158,38	0,00	304 837,62
66	Charges financières (b) (5)	1 230 100,00	578 873,77	641 126,85	0,00	10 099,38
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 220 100,00	1 220 000,62	0,00	0,00	99,38
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-641 126,85	641 126,85	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	31 000,00	12 771,83	0,00	0,00	18 228,17
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	18 800,00	10 321,83	0,00	0,00	8 478,17
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	10 000,00	450,00	0,00	0,00	9 550,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	2 200,00	2 000,00	0,00	0,00	200,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				

SOMME NUMERIQUE - RESEAUX - CA - 2017

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		3 013 500,00	1 518 049,60	1 162 285,23	0,00	333 165,17
023	Virement à la section d'investissement	2 733 010,64				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	2 870 292,00	2 870 291,24			0,76
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 870 292,00	2 870 291,24			0,76
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 603 302,64	2 870 291,24			2 733 011,40
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 603 302,64	2 870 291,24			2 733 011,40
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 616 802,64	4 388 340,84	1 162 285,23	0,00	3 066 176,57
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	641 126,85
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	671 136,29
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	4 470,93	0,00	0,00	-4 470,93
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	4 470,93	0,00	0,00	-4 470,93
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 159 745,00	2 149 299,34	28 404,00	0,00	-17 958,34
704	Travaux	1 037 500,00	1 212 669,37	28 404,00	0,00	-203 573,37
706	Prestations de services	540 045,00	532 606,31	0,00	0,00	7 438,69
7087	Remboursement de frais	582 200,00	404 023,66	0,00	0,00	178 176,34
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 524 460,00	2 524 775,38	0,00	0,00	-315,38
74	Subventions d'exploitation	2 524 460,00	2 524 775,38	0,00	0,00	-315,38
75	Autres produits de gestion courante	1 140 500,00	1 151 413,76	0,00	0,00	-10 913,76
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	190 500,00	190 468,53	0,00	0,00	31,47
757	Redevances des fermiers, concession..	950 000,00	960 945,23	0,00	0,00	-10 945,23
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		5 824 705,00	5 829 959,41	28 404,00	0,00	-33 658,41
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	123 480,74	0,00	0,00	-123 480,74
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	92 866,09	0,00	0,00	-92 866,09
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	30 032,49	0,00	0,00	-30 032,49
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	582,16	0,00	0,00	-582,16
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		5 824 705,00	5 953 440,15	28 404,00	0,00	-157 139,15
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 400 073,10	1 400 073,10			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 072 500,00	1 072 500,00			0,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	327 573,10	327 573,10			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 400 073,10	1 400 073,10			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		7 224 778,10	7 353 513,25	28 404,00	0,00	-157 139,15
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 392 024,54				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	563 455,00	216 937,78	40 230,55	306 286,67
2031	Frais d'études	255 095,00	51 004,45	20 295,55	183 795,00
2032	Frais de recherche et de développement	212 655,00	141 950,00	19 935,00	50 770,00
2051	Concessions et droits assimilés	95 705,00	23 983,33	0,00	71 721,67
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 621 297,55	1 559 679,08	2 065 191,57	1 996 426,90
2151	Installations complexes spécialisées	2 500 843,59	639 032,55	51 000,00	1 810 811,04
2181	Installat° générales, agencements	3 073 630,88	883 985,76	2 014 191,57	175 453,55
2183	Matériel de bureau et informatique	46 823,08	36 660,77	0,00	10 162,31
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	14 260 900,88	12 855 446,66	1 055 834,75	349 619,47
2315	Installat°, matériel et outillage techni	14 260 900,88	12 855 446,66	1 055 834,75	349 619,47
Total des dépenses d'équipement		20 445 653,43	14 632 063,52	3 161 256,87	2 652 333,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 438 300,00	1 438 230,76	0,00	69,24
1641	Emprunts en euros	1 438 300,00	1 438 230,76	0,00	69,24
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		1 438 300,00	1 438 230,76	0,00	69,24
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		21 883 953,43	16 070 294,28	3 161 256,87	2 652 402,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 400 073,10	1 400 073,10		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	1 400 073,10	1 400 073,10		0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	125 248,00	125 248,00		0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	260 877,00	260 877,00		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	315 077,00	315 077,00		0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	19 510,00	19 510,00		0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	267 862,00	267 862,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	83 926,00	83 926,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	327 573,10	327 573,10		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 400 073,10	1 400 073,10		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		23 284 026,53	17 470 367,38	3 161 256,87	2 652 402,28
Pour information		1 978 585,27			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	10 690 253,24	7 756 439,60	617 783,15	2 316 030,49
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	5 533 985,00	5 623 628,35	0,00	-89 643,35
1312	Subv. équipt Régions	900 000,00	521 543,00	0,00	378 457,00
1313	Subv. équipt Départements	3 611 268,24	1 611 268,25	617 783,15	1 382 216,84
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	645 000,00	0,00	0,00	645 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	7 240 635,46	4 800 790,00	1 555 000,00	884 845,46
1641	Emprunts en euros	7 240 635,46	4 800 790,00	1 555 000,00	884 845,46
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	20 636,45	0,00	-20 636,45
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	20 636,45	0,00	-20 636,45
Total des recettes d'équipement		17 930 888,70	12 577 866,05	2 172 783,15	3 180 239,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 728 420,46	1 728 420,46	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 728 420,46	1 728 420,46	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 728 420,46	1 728 420,46	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		19 659 309,16	14 306 286,51	2 172 783,15	3 180 239,50
021	Virement de la section d'exploitation	2 733 010,64			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	2 870 292,00	2 870 291,24		0,76
28031	Frais d'études	83 350,00	83 350,00		0,00
28032	Frais de recherche et de développement	37 240,00	37 240,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	91 262,00	91 261,76		0,24
28151	Installations complexes spécialisées	1 645 038,00	1 645 038,00		0,00
28181	Installations générales, agencements	911 020,00	911 020,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	102 382,00	102 381,48		0,52
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 603 302,64	2 870 291,24		2 733 011,40
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 603 302,64	2 870 291,24		2 733 011,40
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		25 262 611,80	17 176 577,75	2 172 783,15	5 913 250,90
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
	19/10/2015	4 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		4 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					46 833 436,00									
1641 Emprunts en euros (total)					46 833 436,00									
1/15877/002/001	SOCIETE GENERALE	15/09/2004	15/09/2004	15/09/2005	2 500 000,00	F		2,454	3,757	EUR	A	P	N	A-1
10/8236982	CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE	01/09/2007	31/12/2007	25/10/2008	2 193 021,00	F		4,800	4,803	EUR	A	P	O	A-1
11/72168111548	CREDIT AGRICOLE	21/08/2009	24/08/2009	31/01/2010	775 000,00	F		4,310	4,312	EUR	A	P	N	A-1
12/72175521547	CREDIT AGRICOLE	04/03/2010	17/03/2010	15/03/2011	2 000 000,00	F		3,730	3,736	EUR	A	P	O	A-1
13/8237006	CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE	27/09/2010	06/10/2010	25/01/2011	1 000 000,00	F		3,140	3,141	EUR	A	P	N	A-1
14/8237111	CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE	29/11/2010	15/12/2010	25/03/2011	1 000 000,00	F		3,350	3,354	EUR	A	P	N	A-1
15/1213184	CAISSE DES DEPOTS ET CONSI.	12/01/2012	12/02/2012	01/02/2013	800 000,00	F		4,510	4,515	EUR	A	P	N	A-1
18/D8481447 - C4381742	CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE	23/12/2014	01/02/2015	25/01/2016	103 875,00	F		1,720	1,814	EUR	A	P	N	A-1
19/4381684	CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE	23/12/2014	01/02/2015	25/01/2016	142 250,00	F		1,720	1,789	EUR	A	P	N	A-1
2/MON229053EUR	CAISSE FRANCAISE FINANC. LOCAL	30/11/2004	23/12/2004	01/04/2006	5 000 000,00	F		2,170	3,986	EUR	A	P	N	A-1
20/C4381665	CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE	23/12/2014	01/02/2015	25/01/2016	110 500,00	F		1,720	1,808	EUR	A	P	N	A-1
21/1271772	CAISSE DES DEPOTS ET CONSI.	21/04/2015	08/06/2015	01/06/2016	1 719 200,00	V	LIVRET A	2,000	1,787	EUR	A	C	N	A-1
22/1271771	CAISSE DES DEPOTS ET CONSI.	21/04/2015	08/06/2015	01/06/2016	1 273 800,00	V	LIVRET A	2,000	1,787	EUR	A	C	N	A-1
23/1271770	CAISSE DES DEPOTS ET CONSI.	21/04/2015	08/06/2015	01/06/2016	1 139 000,00	V	LIVRET A	2,000	1,770	EUR	A	C	N	A-1
24/403325	CREDIT AGRICOLE	15/04/2016	15/06/2016	15/09/2016	276 000,00	F		1,430	1,469	EUR	T	C	N	A-1
25/M2015042114	CAISSE DES DEPOTS ET CONSI.	24/04/2015	01/03/2017	01/06/2022	2 000 000,00	V	LIVRET A	1,750	6,966	EUR	A	X	N	A-1

SOMME NUMERIQUE - RESEAUX - CA - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
26/M2015042115	CAISSE DES DEPOTS ET CONSI.	24/04/2015	18/10/2017	02/01/2023	1 800 000,00	V	LIVRET A	1,750	1,739	EUR	A	X	N	A-1
27/M2015042110	CAISSE DES DEPOTS ET CONSI.	24/04/2015	23/11/2017	02/11/2023	1 000 790,00	V	LIVRET A	1,750	6,889	EUR	A	X	N	A-1
3/018493019P1	CREDIT AGRICOLE	15/02/2005	17/02/2005	17/02/2006	2 500 000,00	F		4,050	4,050	EUR	A	X	O	A-1
4/00025352602	CREDIT AGRICOLE	15/02/2005	13/05/2005	13/05/2006	2 500 000,00	F		3,830	3,830	EUR	A	X	O	A-1
5/MIN231971EUR	CAISSE FRANCAISE FINANC. LOCAL	07/07/2005	19/07/2005	01/08/2006	2 000 000,00	F		3,800	3,799	EUR	A	X	N	A-1
6/MIN231971EUR	CAISSE FRANCAISE FINANC. LOCAL	07/07/2005	30/11/2005	01/12/2006	2 000 000,00	F		3,880	3,880	EUR	A	X	O	A-1
7/00028835667	CREDIT AGRICOLE	19/12/2005	29/12/2005	30/06/2007	6 000 000,00	F		3,920	3,918	EUR	A	P	O	A-1
8/MIN244600EUR	CAISSE FRANCAISE FINANC. LOCAL	13/12/2006	28/12/2006	01/04/2008	3 500 000,00	F		3,659	4,083	EUR	A	P	O	A-1
9/Convention 18/04/07	CREDIT AGRICOLE	18/04/2007	03/08/2007	03/08/2008	3 500 000,00	F		4,370	4,371	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

SOMME NUMERIQUE - RESEAUX - CA - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					46 833 436,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		35 588 970,26					1 438 230,76	1 220 000,62	0,00	650 012,87
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		35 588 970,26					1 438 230,76	1 220 000,62	0,00	650 012,87
1/15877/002/001	N	0,00	A-1	1 662 489,98	16,70	F		3,870	68 298,53	66 981,52	0,00	18 944,07
10/8236982	N	0,00	A-1	1 767 370,24	19,80	F		4,800	52 089,32	87 334,06	0,00	15 552,86
11/72168111548	N	0,00	A-1	412 786,73	6,08	F		4,310	49 633,91	19 930,33	0,00	16 357,94
12/72175521547	N	0,00	A-1	1 201 709,26	7,20	F		3,730	126 943,94	49 558,76	0,00	35 609,99
13/8237006	N	0,00	A-1	577 959,71	7,06	F		3,140	62 704,15	20 116,85	0,00	16 938,07
14/8237111	N	0,00	A-1	580 286,62	7,23	F		3,350	62 361,75	21 528,72	0,00	14 903,69
15/1213184	N	0,00	A-1	589 542,04	9,08	F		4,510	45 884,53	28 657,74	0,00	24 372,65
18/D8481447 - C4381742	N	0,00	A-1	84 492,47	7,06	F		1,720	9 773,90	1 621,38	0,00	1 356,39
19/4381684	N	0,00	A-1	115 706,90	7,06	F		1,720	13 384,71	2 220,38	0,00	1 857,48
2/MON229053EUR	N	0,00	A-1	3 667 775,32	17,24	F		4,050	136 822,26	154 086,20	0,00	111 408,68
20/C4381665	N	0,00	A-1	89 881,27	7,06	F		1,720	10 397,27	1 724,79	0,00	1 442,90
21/1271772	N	0,00	A-1	1 581 664,00	22,40	V	LIVRET A	1,750	68 768,00	28 882,56	0,00	16 146,15
22/1271771	N	0,00	A-1	1 171 896,00	22,40	V	LIVRET A	1,750	50 952,00	21 399,84	0,00	11 963,10
23/1271770	N	0,00	A-1	1 047 880,00	22,40	V	LIVRET A	1,750	45 560,00	19 135,20	0,00	10 697,11
24/403325	N	0,00	A-1	240 866,35	9,45	F		1,430	23 505,92	3 654,84	0,00	153,08
25/M2015042114	N	0,00	A-1	2 000 000,00	28,40	V	LIVRET A	1,750	0,00	26 198,81	0,00	2 857,94
26/M2015042115	N	0,00	A-1	1 800 000,00	28,99	V	LIVRET A	0,000	0,00	0,00	0,00	6 341,20
27/M2015042110	N	0,00	A-1	1 000 790,00	29,07	V	LIVRET A	0,000	0,00	0,00	0,00	1 836,84
3/018493019P1	N	0,00	A-1	1 500 000,04	17,12	F		4,050	83 333,33	64 125,00	0,00	52 987,50
4/00025352602	N	0,00	A-1	1 500 000,04	17,35	F		3,830	83 333,33	60 641,67	0,00	36 385,00
5/MIN231971EUR	N	0,00	A-1	1 452 340,45	17,57	F		3,800	55 567,59	57 300,51	0,00	22 995,39
6/MIN231971EUR	N	0,00	A-1	1 457 094,78	17,91	F		3,880	55 300,03	58 680,92	0,00	4 711,27
7/00028835667	N	0,00	A-1	4 543 883,87	18,48	F		3,920	159 255,09	184 363,05	0,00	89 554,91

SOMME NUMERIQUE - RESEAUX - CA - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
8/MIN244600EUR	N	0,00	A-1	2 758 861,41	19,24	F		4,090	88 179,01	116 443,95	0,00	84 628,07
9/Convention 18/04/07	N	0,00	A-1	2 783 692,78	19,58	F		4,370	86 182,19	125 413,54	0,00	50 010,59
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		35 588 970,26					1 438 230,76	1 220 000,62	0,00	650 012,87

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

SOMME NUMERIQUE - RESEAUX - CA - 2017

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	25	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	35 588 970,26	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciel et licence	2	25/11/2013
L	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	25/11/2013
L	Frais de recherche et de développement	5	25/11/2013
L	Voiture	7	25/11/2013
L	Mobilier	10	25/11/2013
L	Equipements techniques, matériel électrique ou électronique	5	25/11/2013
L	Matériel informatique du personnel affecté au pôle réseau	4	25/11/2013
L	Mat. inform. cœur de réseau et équipt néces. à l'activation du réseau	7	25/11/2013
L	Agencet et aménagt de bât, instal. Électron. et téléphonie	15	25/11/2013
L	Bâts légers, armoires de rue liées au réseau en fibre optique	10	25/11/2013
L	Infrastructure du réseau en fibre optique	40	18/11/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 510 800,00	2 510 730,76
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 438 300,00	1 438 230,76
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 438 300,00	1 438 230,76
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 072 500,00	1 072 500,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 072 500,00	1 072 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 510 730,76	3 161 256,87	1 978 585,27	7 650 572,90

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 603 302,64	III 2 870 291,24
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		5 603 302,64	2 870 291,24
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	83 350,00	83 350,00
28032	<i>Frais de recherche et de développement</i>	37 240,00	37 240,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	91 262,00	91 261,76
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	1 645 038,00	1 645 038,00
28181	<i>Installations générales, agencements</i>	911 020,00	911 020,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	102 382,00	102 381,48
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	2 733 010,64	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 870 291,24	2 172 783,15	0,00	1 728 420,46	6 771 494,85

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	7 650 572,90
Ressources propres disponibles	IV	6 771 494,85
Solde	V = IV – II (3)	-879 078,05

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistante administrative	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistante technique des services d'administration électronique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Ingénieur chargé du SIG	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien réseau	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
chef de projet réseaux et infrastructures de télécommunications	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,00	0,00	5,00	2,00	3,00	5,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur chargé du SIG	A	TECH	459	0,00	3-2	CDD
Technicien réseau	B	TECH	500	0,00	3-2	CDD
chef de projet réseaux et infrastructures de télécommunications	A	TECH	589	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : .